



Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 056-215600537-20241217-20241217077-DE

**Conseil
municipal du
17 décembre
2024**

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

SOMMAIRE

ID : 056-215600537-20241217-20241217077-DE

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2025

04

LE CONTEXTE NATIONAL

11

ORIENTATIONS 2025 DE LA
COMMUNE D'ELVEN

18

PLAN PLURI ANNUEL
D'INVESTISSEMENT



INTRODUCTION

Premier acte des étapes budgétaires annuelles, le débat d'orientation budgétaire (DOB), conformément à l'article L.2121-8 du Code général des collectivités territoriales, doit se tenir dans les deux mois, maximum, précédant le vote du budget primitif. Le rapport se différencie du budget primitif en précisant à la fois les grandes orientations politiques ainsi que les grandes hypothèses d'évolution des dépenses et des recettes de fonctionnement et d'investissement selon une approche pluriannuelle. Le présent rapport est établi sur la base des éléments d'information connus à la date de son élaboration et sont donc partiels (projet de loi de finances 2025, atterrissage 2024, etc.). Les éléments présentés dans ce rapport viennent répondre aux obligations d'information et permettent les échanges préalables au vote du budget primitif.

L'année budgétaire 2025 va s'ouvrir dans un contexte inédit d'incertitudes pour les collectivités territoriales sur fond de crise politique après la censure du gouvernement Barnier qui entraîne sa démission. Ce rapport d'orientation budgétaire se base malgré tout sur les seuls éléments à la connaissance des collectivités à ce jour, à savoir le projet de loi de finances 2025. Dans l'incapacité d'adopter aujourd'hui un véritable projet de loi de finances et de financement de la sécurité sociale, le gouvernement démissionnaire devrait proposer le vote d'une loi dite spéciale avant la fin de l'année. Cette loi doit dans les grandes lignes reconduire le budget 2024, ce qui permettra d'assurer la continuité de l'Etat et de son économie à minima. Le futur gouvernement devrait ensuite élaborer un nouveau projet de loi début 2025.

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 056-215600537-20241217-20241217077-DE

LE CONTEXTE NATIONAL

LE CONTEXTE MACRO-ECONOMIQUE

Taux de croissance du PIB (en volume) :

- +1,1 % en 2024, contre +0,9 % en 2023 et 2,6 % en 2022
- +1,1 % en 2025

Taux de croissance des prix à la consommation (taux d'inflation en moyenne annuelle) :

- 2,1 % en 2024, contre 4,9 % en 2023 et 5,2 % en 2022
- 1,8 % en 2025

Taux d'intérêt :

- Après la remontée brutale de 2022, assouplissement progressif des conditions fixées par la Banque centrale européenne, mais élargissement de l'écart entre les taux longs français et allemands

Déficit public :

La situation des finances publiques est très dégradée. Selon le gouvernement en 2024, le déficit public serait de 6,10% alors que la prévision associée au projet de loi de finances pour 2024 était de 4,4 points de PIB.

- 6,1 % du P.I.B. en 2024 après 5,5 % en 2023 et 4,7 % en 2022
- 5 % du PIB en 2025

Chômage :

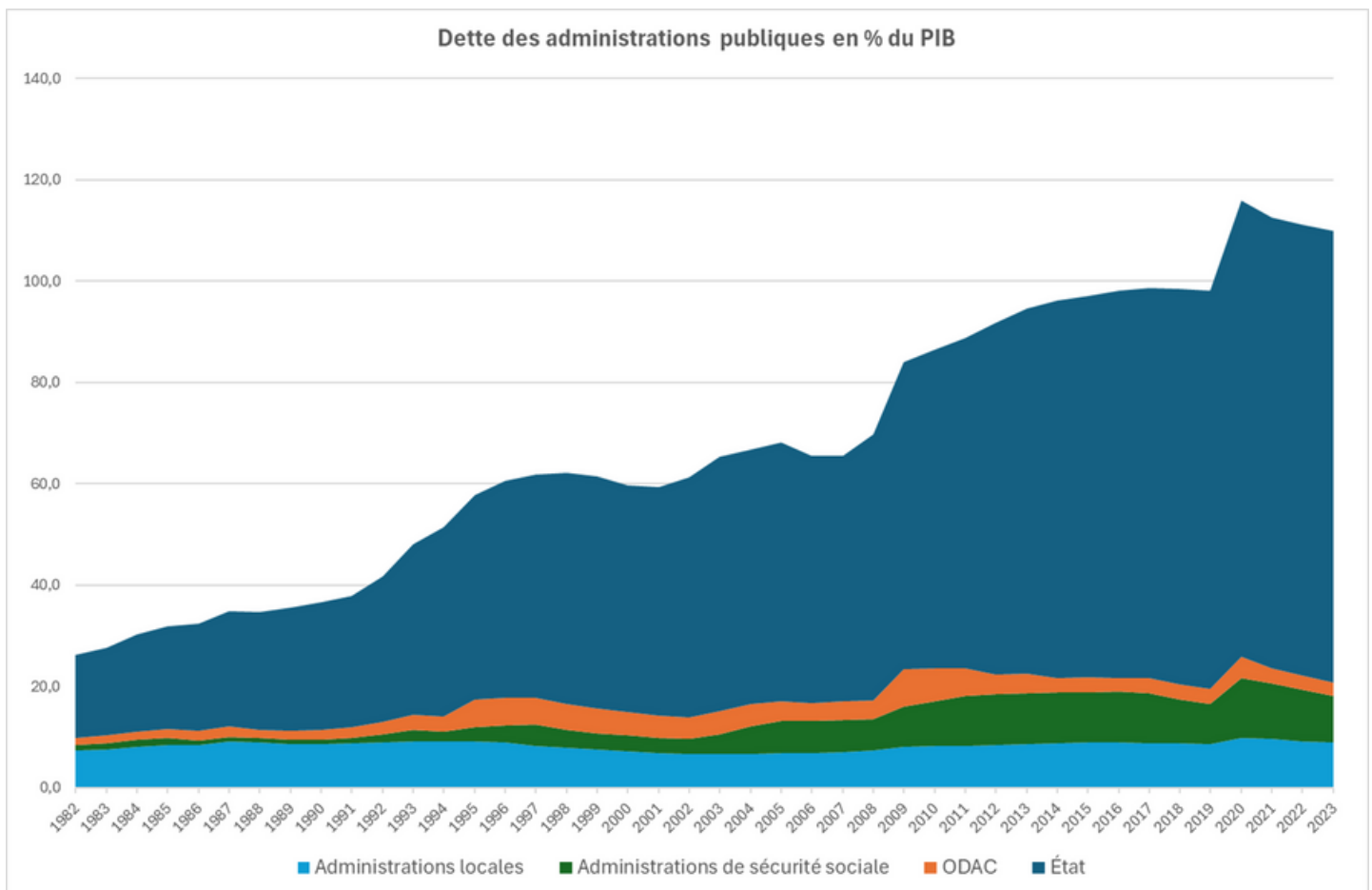
en %	2023	2024	Prévisions 2025
France	7,2%	7,5%	7,9%

LE CONTEXTE MACRO-ECONOMIQUE

REDRESSEMENT DES COMPTES PUBLICS

Le projet de loi de finances 2025 prévoit des mesures de redressement considérables qui permettrait d'éviter une forte dégradation du déficit public. La France est à nouveau sous procédure de déficit excessif depuis juillet 2024. La discussion des PLF et PLFSS est sous surveillance de l'Union Européenne et des marchés financiers. Ce projet prévoit une baisse substantielle des dépenses publiques afin de contenir le déficit public à 5 % en 2025 et un retour sous les 3 % d'ici à 2029.

Ainsi, le PLF prévoit 60 milliards d'euros d'économies dont les deux tiers correspondent à des mesures de réduction de la dépense publique pour l'ensemble des administrations publiques (Etat, collectivités territoriales et administrations de sécurité sociale).



LE CONTEXTE MACRO-ECONOMIQUE

Envoyé en préfecture le 23/12/2024
Reçu en préfecture le 23/12/2024
Publié le
ID : 056-215600537-20241217-20241217077-DE

REDRESSEMENT DES COMPTES PUBLICS

En parallèle, le PLF compte sur 20 milliards d'euros de recettes supplémentaires (participation au redressement collectif pour les plus grandes entreprises et pour les plus hauts revenus). Ces mesures seront complétées par une réduction des niches fiscales et sociales. En outre, le PLF 2025 portera des mesures de verdissement de la fiscalité en incitant notamment à une plus grande sobriété énergétique

- **UN PROGRAMME EXCESSIVEMENT AMBITIEUX**
- **LE HANDICAP DU COÛT DE LA DETTE DE L'ETAT
AU REGARD DE L'ÉVOLUTION DES TAUX
D'INTÉRÊT**
- **UNE DETTE INÉGALEMENT RÉPARTIE**

LES FINANCES DES COLLECTIVITES LOCALES

Les indicateurs nationaux :

Fonds de roulement en diminution pour la seconde année consécutive :

- - 3,4 Mds € en 2023 , contre + 3,6 Mds € en 2022 et +5,6 Md€ en 2021
- - 8,0 Md€ en 2024

Recettes de fonctionnement en croissance ralentie pour des raisons contrastées :

- + 4,0 % en 2023 après + 4,7 % en 2022 et + 5,4 % en 2021
- + 2,3 % en 2024

Décélération des dépenses de fonctionnement mais impact prolongé de l'inflation:

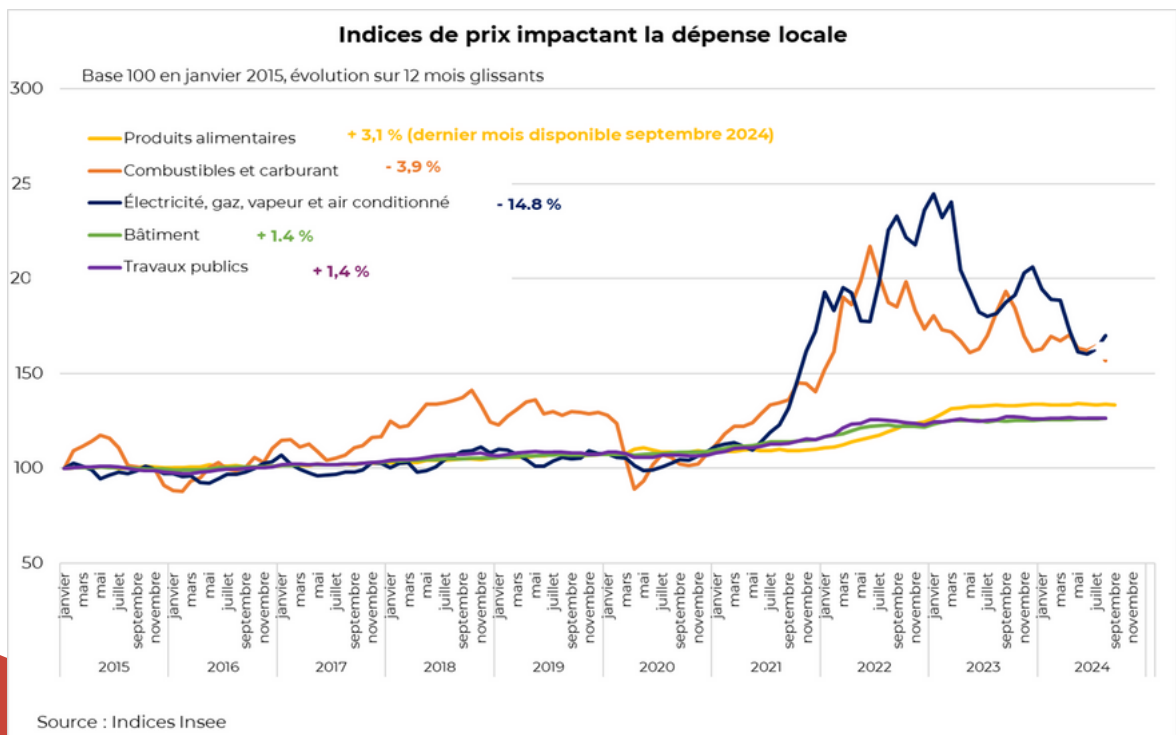
- + 6,2 % en 2023, contre + 5,1 % en 2022 et +3,1 % en 2021
- + 4,4 % en 2024

Poursuite de la dynamique des dépenses d'investissement :

- Un cycle classique mais amplifié de 2014 à 2019 ; un cycle anticipé depuis 2021
- Une forte hausse en 2022 (+7,4%) et en 2023 (+ 7,5 %)
- Prévision de + 6,9 % en 2024

Légère accélération de la croissance de l'encours de dette

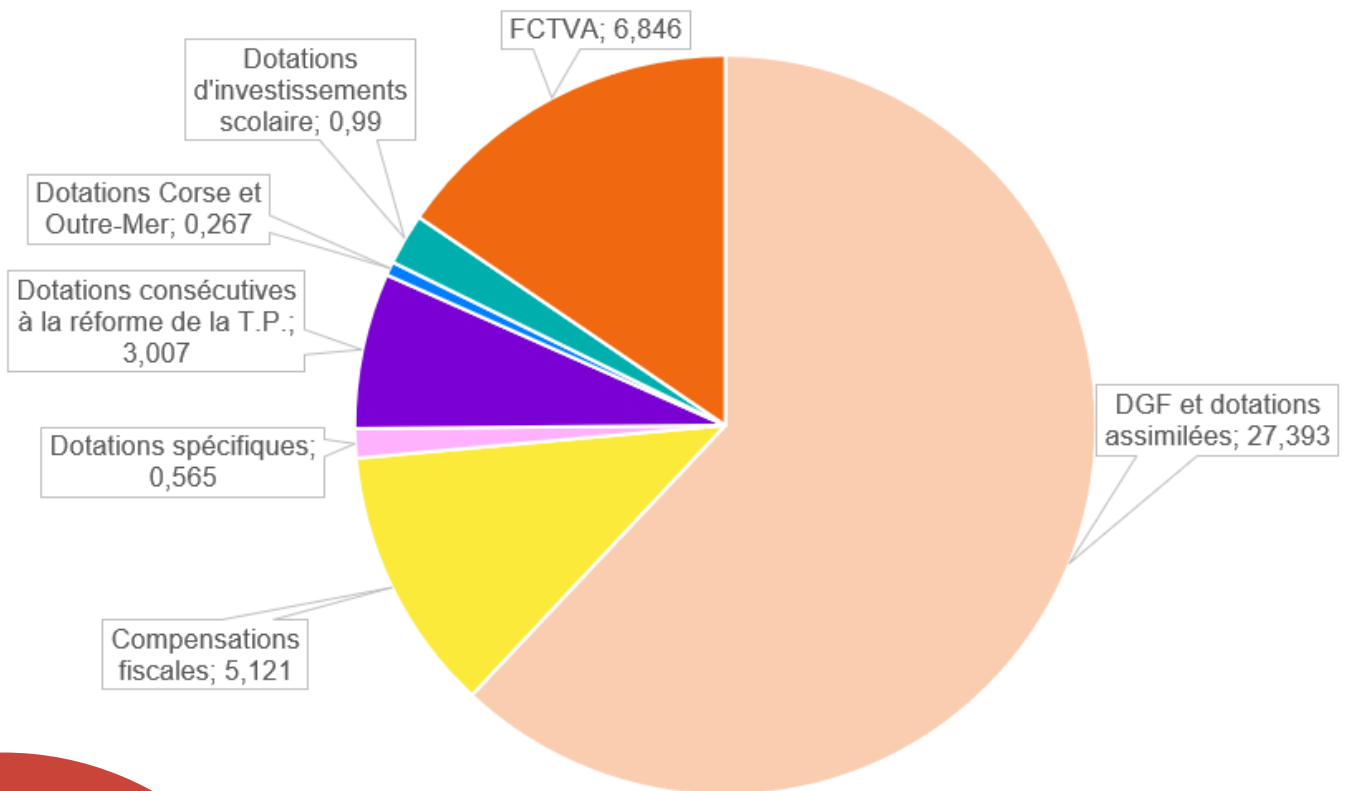
- + 1,1 % en 2023 après + 1,0 % en 2022 et + 1,5 % en 2021
- + 2,8 % en 2024



LES CONCOURS DE L'ETAT

Les évolutions significatives :

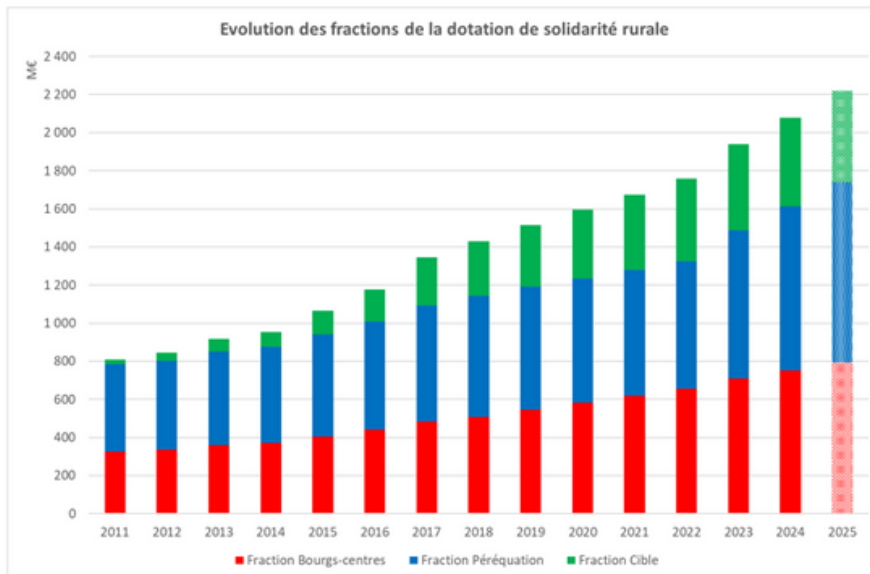
- Stabilisation de la D.G.F. (à périmètre constant)
- Compensation d'exonérations d'impôts locaux : + 39,7 M€
- Dotation des communes nouvelles : + 6,8 M€
- Compensation de la réduction des base industrielles : + 274,5 M€
- F.C.T.V.A. : - 258 M€
- Suppression des financements liés à l'énergie : - 400 M€
- Fonds de sauvegarde des départements : - 64,9 M€
- TVA (ex-DGF) des régions : - 106 M€



Le PLF 2025 prévoit de prélever 5 milliards d'euros sur les recettes destinées aux collectivités

LES CONCOURS DE L'ETAT

- Renforcement des mesures de péréquations (communes = + 290M€ dont +150M€ pour la dotation de solidarité rurale)



Effets potentiels d'une reconduction

Fraction cible :
+ 13,96 M€ (+ 3,09 %)

Fraction péréquation :
+ 83,74 M€ (+ 10,76 %)

D.S.R. Bourgs-centres :
+ 41,87 M€ (+ 5,90 %)

- Redistribution interne de la DGF
- Baisse du taux de FCTVA (passage à 14,85% au lieu de 16.404%) et suppression de la part fonctionnement à partir de 2025
- Instauration d'un fonds de réserve (ou fonds de précaution) :
 - 3 milliards d'euros
 - Concerne 450 des plus grosses collectivités
 - Alimenté par un mécanisme complexe de prélèvement sur les recettes

Enveloppes budgétaires significatives (en Mlds € :

Dotation	Autorisations d'engagement
D.E.T.R.	1 046,0 (-)
D.S.I.L.	570,0 (-)
D.S.I.L. exceptionnelle	0,0 (-)
D.P.V.	150,0 (-)
Dotation titres sécurisés	100,0 (-)
Dotation aménités rurales	100,0 (-)
D.S.I.D.	211,9 (-)
D.D.E.C.	326,3 (-)
D.R.E.S.	661,2 (-)
Fonds « vert »	1 000,0 (-1 499,0)

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 056-215600537-20241217-20241217077-DE

ORIENTATIONS 2025 DE LA COMMUNE D'ELVEN

CONCRETISER LES PROJETS D'INVESTISSEMENT DANS UN CONTEXTE FINANCIER INEDIT

Des recettes de fonctionnement stables

Les recettes seront plutôt stables pour l'exercice 2025. Les dotations de l'état évoluent légèrement. La commune d'Elven doit bénéficier de son évolution démographique pour voir augmenter ses dotations. Cependant, cette évolution est inférieure à la hausse des charges.

DGF	2020	2021	2022	2023	Atterrissage 2024	Prévisions 2025
Part forfaitaire	480 844 €	494 623 €	494 628 €	515 077 €	519 970 €	520 000 €
DSR*	654 842 €	709 049 €	759 698 €	820 981 €	867 436 €	900 000 €
DNP**	158 882 €	161 920 €	161 708 €	160 611 €	148 895 €	138 000 €
Dotation biodiversité et aménités rurales	0 €	0 €	11 369 €	25 934 €	41 672 €	35 000 €
TOTAL	1 294 568 €	1 365 592 €	1 427 403 €	1 522 603 €	1 577 973 €	1 593 000 €

* Dotation de solidarité rurale

** Dotation nationale de péréquation

Du côté des recettes fiscales, après trois années où les valeurs locatives cadastrales, qui servent de base de calcul à la taxe foncière, ont été très fortement revalorisées (+7,1% en 2023, +3,9% en 2024) la décrue de l'inflation devrait limiter la majoration automatique autour de 1,8% (+52K€).

Après une forte baisse des transactions immobilières, les recettes de droits de mutation ne devraient pas augmenter en 2025 (estimation = 210K€).

Enfin, la commune s'appuie sur des recettes stables mais évolutives de prestations de services (ALSH/Crèches/Restaurant scolaire,...).

CONCRETISER LES PROJETS D'INVESTISSEMENT DANS UN CONTEXTE FINANCIER INEDIT

Des recettes d'investissement aléatoires

- Même si le fonds de réserve ne concerne pas la commune d'Elven, cette mesure devrait toucher indirectement les finances communales. En effet, certains de nos partenaires (Région, Département, GMVA) sont impactés par ce dispositif. Corolairement, les aides aux communes devraient substantiellement diminuer.
- Les prévisions de FCTVA en 2025 tombe à 14,85% au lieu de 16,404% suite à la décision de diminuer le taux (-27K€).
- Malgré tout, les résultats 2024 devraient dégager une marge de manoeuvre appréciable pour l'exercice 2025
- Une recette exceptionnelle doit intervenir en 2025 (cession partielle des terrains du projet d'aménagement du Pourprio)

CONCRETISER LES PROJETS D'INVESTISSEMENT DANS UN CONTEXTE FINANCIER INEDIT

Une hausse maitrisée des charges

Malgré un reflux de l'inflation, le budget de la collectivité sera contraint par une augmentation des charges de fonctionnement de manière durable (énergies, matières premières, denrées alimentaires, maintenances...).

La démographie dynamique de la commune engendre également inévitablement une évolution des dépenses (état civil, écoles, enfance, logement, voirie,...).

Côté masse salariale, des hausses sont attendues (revalorisation, augmentation des cotisations retraite de 4%, GVT) tandis que l'instauration de 3 jours de carence ainsi que la baisse à 90% de l'indemnisation pendant les 3 premiers mois d'arrêt viendra atténuer faiblement ces charges.

Une gestion prudente des dépenses de fonctionnement s'impose pour conserver une capacité à investir.

Evolutions de l'épargne brute :

En K€	2021	2022	2023	PFA 2024
RRF	7 978	8 309	9 074	9 459
DRF	5 443	5 479	5 995	6 811
Autofinancement	2 535	2 830	3 079	2 648

Poursuite de la dynamique d'investissement

CONCRETISER LES PROJETS D'INVESTISSEMENT DANS UN CONTEXTE FINANCIER INEDIT

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité du déploiement des projets d'investissement initiés en 2021-2022 en sortie de crise sanitaire.

Les dépenses d'équipement ont augmenté de façon significative depuis le début du mandat (dépenses réelles au CA) :

- 2021 : 1 473 500 €
- 2022 : 2 868 787 €
- 2023 : 3 278 903 €
- Estimation 2024 : 3 606 808 € (dont restes à réaliser 2025)

L'enveloppe globale d'investissement devrait avoisiner les 11 millions pour la totalité du mandat 2020-2026.

Subventions d'équipement perçues entre 2021 et 2024 :

- 2021 : 517 442 €
- 2022 : 254 922 €
- 2023 : 711 130 €
- Estimation 2024 : 790 000 €

Ces investissements ont pu être réalisés et financés sur ressources propres grâce à un pilotage financier rigoureux, une gestion stricte des dépenses, une mobilisation renforcée des RH et l'accompagnement financier des partenaires publics (Etat, Région, Département, GMVA,...)

ETAT DE LA DETTE

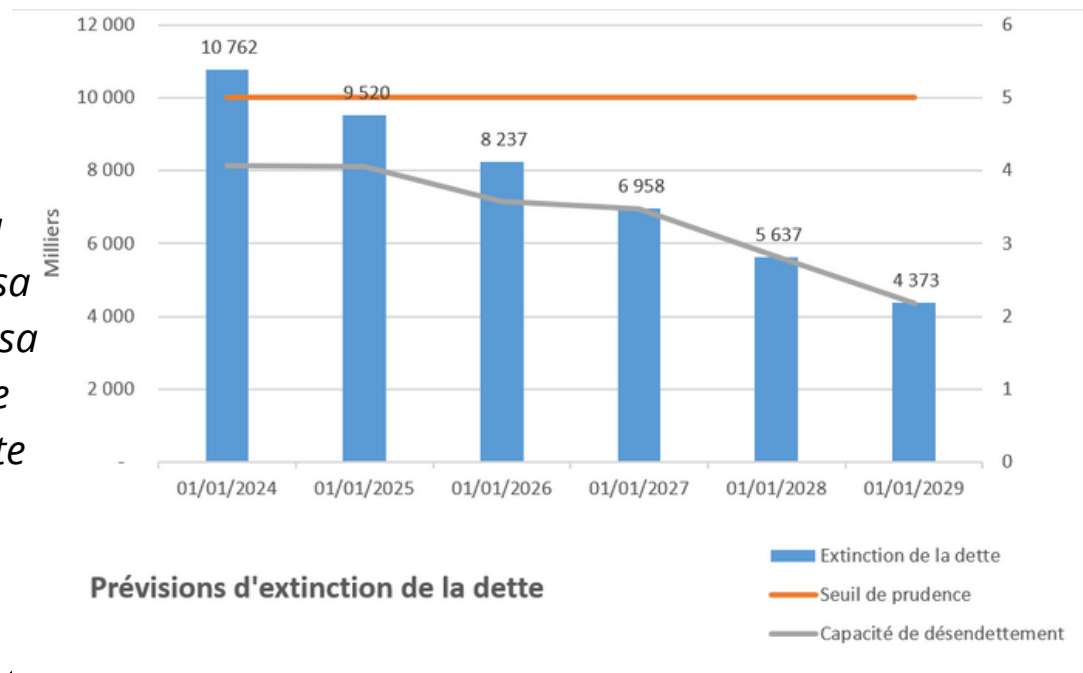
La commune d'Elven, après avoir renégocié en 2015 un emprunt dit toxique souscrit en 2008, bénéficie d'une situation financière stabilisée.

Prêteur	CRD au 31/12/2024	% du CRD
CAFFIL	6 413 482,82 €	67,4%
Dexia	1 531 445,80 €	16,1%
Caisse d'épargne	1 165 585,89 €	12,2%
Crédit agricole	320 398,62 €	3,4%
CAF	90 000,00 €	0,9%
Ensemble des prêteurs	9 520 913,13 €	100,0%

Au 31/12/2024, le capital restant dû est de 9 520 K€.

Un remboursement annuel en capital presque constant depuis 2016 de 1200K€ assimilé à une dépense d'investissement. La partie intérêt assimilée à une dépense de fonctionnement est largement couverte par la recette (indemnisation du fonds de soutien à la restructuration des emprunts toxiques - échéance finale en 2028).

La capacité de désendettement de la commune qui mesure sa capacité à rembourser sa dette si elle y consacre toute son épargne brute est de 4 ans.



LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES

L'aménagement d'un territoire :

- Pourprio
- Ilot Rochefort
- Place du Lurin
- etc...

Etude aménagement secteur Lescoet à vocation loisirs (création d'une aire terrestre éducative en lien avec les écoles et le PNR)

Aménagement d'une nouvelle aire de jeux.

La transition écologique :

Suite à la réalisation du schéma directeur immobilier et énergétique, priorité est donnée à l'école Descartes et au restaurant scolaire. Un programme de rénovation énergétique de ces bâtiments est en cours d'élaboration. Des travaux sur l'éclairage public sont également prévus.

Sécurité :

Installation d'un système de vidéoprotection.

Solidarités :

Consolidation de la subvention communale au CCAS

Aide au pouvoir d'achat des familles :

Dispositif cantine à 1€

La pratique sportive :

Des travaux de réfection du complexe sportif Roger Michel seront entrepris (toiture, sanitaires salle multisports, local de tennis de table, portes...)

Mobilités :

Les travaux rue de Lanvaux et route de Saint Nolff entreront dans leur phase opérationnelle. Le programme annuel d'entretien de voirie est maintenu.

Des travaux d'aménagement de sécurité seront menés rue René Descartes.

Dans le cadre du programme "Petite Ville de Demain", une étude mobilité doit aboutir en 2025 à la création d'un schéma directeur dans ce domaine.

L'action culturelle :

Le projet d'extension du carré d'art va rentrer dans une phase d'études opérationnelles en 2025.

La médiathèque fera l'objet d'un réaménagement intérieur.

La sauvegarde du patrimoine :

Les travaux menés sur la chapelle Saint Clément entreront dans la dernière phase avec notamment la restauration des peintures murales.

Envoyé en préfecture le 23/12/2024

Reçu en préfecture le 23/12/2024

Publié le

ID : 056-215600537-20241217-20241217077-DE

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

UNE PROJECTION PLURIANNUELLE PERTURBEE

Elven, commune désignée Pôle d'équilibre territorial dans l'agglomération de Vannes doit tout faire pour assurer son attractivité, préserver la continuité et la qualité de ses services publics. Néanmoins, le contexte financier, économique, politique national chahuté et les tensions géopolitiques amènent toutes les institutions à revoir leur budget tant en montant qu'en fléchage des besoins. Si les recettes publiques attendues par la commune baissent, celle ci en toute responsabilité sera peut être amenée à faire des arbitrages sur ses dépenses de fonctionnement et d'investissement (report, abandon, diminution,...).

Aménagement du territoire *	2025	2026	2027	2028
Aménagement foncier	20 000 €	90 000 €	58 333 €	58 333 €
Îlot Rochefort	200 000 €	60 000 €		
Rue René Descartes	94 000 €			
Participation aux logements sociaux	50 000 €	101 000 €	50 000 €	21 000 €
Programme de voirie	250 000 €	250 000 €	250 000 €	250 000 €
Echangeur du Guého	100 000 €	50 000 €	600 000 €	
Rénovation entrée de ville			518 400 €	354 240 €
Aménagement côté sud Rout de Saint Nolff		100 000 €		
Requalification rue verte				375 000 €
Requalification rue des écoles				200 000 €
Pôle d'échange multimodal Carré d'arts				350 000 €
Consolidation et développement des services publics*	2025	2026	2027	2028
Rénovation énégetique école + restaurant scolaire	670 000 €	670 000 €		
Extension de la mairie			250 000 €	800 000 €
Rénovation énégetique des batiments suite SDIE		187 500 €	187 500 €	187 500 €
Vidéoprotection	100 000 €	100 000 €		
Développement de la pratique sportive et culturelle*	2025	2026	2027	2028
Rénovation complexe sportif Roger Michel	100 000 €	30 000 €		
Extension du carré d'arts	187 500 €	1 125 000 €	1 687 500 €	
Modernisation de la médiathèque	49 000 €			225 000 €

* Montant des dépenses, subventions et aides déduites

UNE PROJECTION PLURIANNUELLE PERTURBEE

Une attention particulière sera portée sur les résultats de fonctionnements à venir afin de maintenir une capacité à investir suffisante.

La concrétisation de projets structurants pour la commune va contribuer à augmenter les dépenses d'investissement prudemment dans les années à venir. Malgré une baisse à prévoir de l'autofinancement et des recettes d'investissements (subventions, TAM,...), ces projets pourront éventuellement être financés sans recours à l'emprunt.

A noter que l'année 2029 marque la fin du fonds de soutien aux emprunts dits à risque. L'épargne brute sera affectée (- 511K€) au profit de l'épargne nette (l'amortissement du capital baissera considérablement).

en milliers d'euros	Comptes administratifs			Prévisions					
	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Chaîne de l'épargne									
+ Produits de fonctionnement	7 466	7 816	8 544	8 947	9 305	9 677	10 064	10 467	10 885
- Charges de fonctionnement	4 873	5 066	5 614	6 460	7 041	7 534	8 062	8 626	9 230
- Intérêts de la dette	570	413	381	351	310	270	229	187	144
+ Fonds de soutien	512	493	530	512	510	510	510	510	
= Epargne brute	2 535	2 830	3 079	2 648	2 463	2 383	2 283	2 164	1 512
- Capital de la dette	1 679	1 163	1 201	1 242	1 283	1 279	1 321	1 264	439
= Epargne nette	856	1 667	1 878	1 406	1 180	1 104	962	900	1 073
Financement de l'investissement									
+ Dépenses d'investissement	1 980	2 869	3 280	2 300	4 000	4 000	3 000	3 000	3 000
- Epargne nette	856	1 667	1 878	1 406	1 180	1 104	962	900	1 073
- Recettes d'investissement	1 048	1 308	1 121	1 210	1 000	1 000	1 010	1 020	1 030
= Besoin de financement	76	-	281	-	1 820	1 896	1 028	1 080	897